Image not found or type unknown

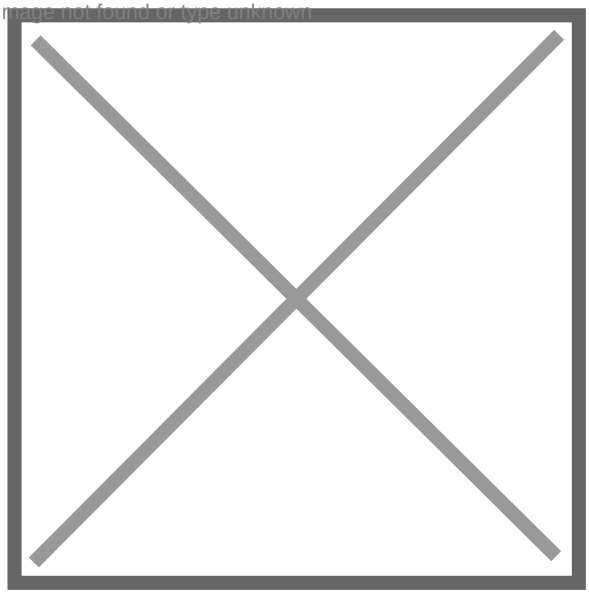

Régularisation pour m'inscrire et continuer mes études

Par **juanito**, le **23/09/2009** à **02:15**

Bonjour,
Je suis étudiant de niveau bac+4 en Géographie et +3 en Commerce International d'ailleurs major de ma promotion au BTS dans mon Pays.Je suis d'origine africaine mais je suis venu en France pour des vacances mais je compte rester et je sais pas si ce serait de m'inscrire ici et même de me trouver un travail, car j'ai une fois demandé le visa pour continuer mes études ici mais il m'a été refusé du coup quand je suis venu en vacance pour quelques jours j'en ai profité pour rester . Moi mon souhait c'est de pouvoir continuer mes études en toute tranquillité;
Est ce qu'il y'a une possibilité pour me régulariser?

Par **punj**, le **23/09/2009** à **19:56**

Bonjour,

L'inscription à l'école ou à l'université ne donne aucun droit à un étranger d'avoir une carte de séjour. Le visa pour les études est normalement délivré du pays d'origine. En France, la préfecture ne va pas accepter votre dossier pour le statut étudiant parce que vous êtes venu en tant qu'un touriste.
Ceci dit, vous pouvez toujours vous inscrire vu que pour cela il ne faut qu'une pièce d'identité , mais ce sera un gaspillage d'argent et du temps comme la préfecture va vous refuser la carte de séjour.

Par **Loto**, le **23/09/2009** à **21:12**

Bonjour

La préfecture vous demandera de partir dans votre pays puis de revenir avec un visa étudiant.
Si vous restez en France vous vous mettez en situation irrégulière. De ce fait vous risquez l'expulsion.
Et si jamais vous êtes expulsé,vous ne pourrez plus avoir de visa pour la France.
Donc à vous de voir.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés